

Le problème de la lessive en temps actuels

Autor(en): **Helmig, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Fachblatt für schweizerisches Anstaltswesen = Revue suisse des établissements hospitaliers**

Band (Jahr): **13 (1942)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-806131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

blödungsprozeß der eigentlichen Schizophrenie ein, bei einem andern Teil dagegen nicht. Diese letztern bleiben dann die ungeselligen, weltabgewandten Sonderlinge, entweder setzköpfig, despotisch und unbelehrbar oder still, scheu und träumerisch, jedenfalls Typen, bei denen immer wieder eine gewisse Aehnlichkeit mit Pubertierenden auffällt. In den Entwicklungsjahren beginnt aber auch — mit oder ohne schizoide Vorstufe — recht häufig der eigentliche schizophrene Verblödungsprozeß, und zwar meistens in einer schleichend chronischen Form. Das Denken und damit auch die ganze Lebensführung werden ziellos und zerfahren; das Affektleben verflacht und zeigt oft gewisse läppische Albernheiten; der Wille verliert Konsequenz und Stetigkeit; die Affekte sind häufig der wirklichen Situation gar nicht mehr angepaßt; enthemmte Triebregungen reißen den Menschen bald da- und bald dorthin; die einheitliche Persönlichkeit zerfällt und ihre Lebensgestaltung zerbröckelt. Seltener setzen schon in den Entwicklungsjahren akute Schübe der Krankheit mit Halluzinationen, Wahnideen und vielen andern schizophrenen Erlebnissen ein, die nach einiger Zeit wieder abklingen und dann ebenfalls eine zerfallende, in ihren sozialen Bezügen schwer gestörte Persönlichkeit zurücklassen. Oft kann es in den Entwicklungsjahren während langer Zeit sehr schwer, ja, unmöglich sein, zu sagen, ob die auffälligen Erscheinungen, die der Jugendliche zeigt, noch als abnorme Pubertätsentwicklung oder bereits als schizophrene Prozeßkrankheit aufgefaßt werden müssen. Man wird mit der Diagnose der Geisteskrankheit sehr zurückhaltend sein, nachdem die Erfahrung gezeigt hat, daß selbst ausgesprochene Albernheiten, scheinbar unmotiviertes Ueberbordwerfen geordneten Lebens und läppisch-großsprecherische, jeder Einrede unzugängliche Kritiklosigkeiten einer vorübergehenden abnormen Pubertätsentwicklung im Sinne triebhafter Hemmungslosigkeit entspringen können, die sich später wieder völlig ausgleicht; selbst so bedenkliche Symptome müssen also noch nicht unbedingt eine Geisteskrankheit beweisen.

Das sogenannte manisch-depressive Irresein, eine in unserm Lande ziemlich seltene psychische Erkrankung, die sich durch Perioden abnorm gehobenen oder abnorm deprimierten Lebensgefühls auszeichnet, wobei für diese Schwankungen keinerlei verständliche Motive auffindbar sind, beginnt häufig in der Pubertät. Diejenigen Fälle, bei

denen deutliche manische und depressive Verstimmungen bereits in den Entwicklungsjahren anfangen, haben insofern eine schlechte Prognose, als auch im spätern Leben die krankhaften Verstimmungen sehr häufig aufzutreten und nur durch kurze freie Zwischenzeiten getrennt zu sein pflegen.

Auch der Beginn der Epilepsie in der Pubertät ist so auffallend häufig, daß man eine besondere Förderung der epileptischen Krankheitsprozesse durch die Pubertätsvorgänge nicht in Abrede stellen kann. Viele Fälle von Epilepsie, die in der Pubertät beginnen, erleben einen raschen geistigen Verfall; weit seltener nehmen solche Epilepsien einen milden Verlauf. Eine engere Beziehung der Epilepsie zur Pubertät kann auch daraus geschlossen werden, daß Kinder, die in frühern Jahren an Anfällen litten, dann jahrelang davon verschont blieben, so daß sie geheilt schienen, in der Pubertät oft von neuem befallen werden. Das Neuauftreten kann einen raschen Verfall einleiten, ebenso wie bisher ohne schwere geistige Einbuße verlaufene Epilepsien in der Pubertät unter Häufung der Anfälle schnell der Verblödung entgegengehen können. Einen wesentlich günstigeren Verlauf pflegen dagegen diejenigen Epilepsien zu haben, die erst jenseits der Entwicklungsjahre beginnen.

Sie sehen schon aus diesen kurzen Andeutungen, welche vielgestaltigen und teilweise schwerwiegenden Störungen in den Entwicklungsjahren auftreten. Dabei sind die abnormen Erscheinungen der Pubertät viel häufiger und tiefgreifender als diejenigen der Adoleszenz. Dies ist kein Wunder; denn die eigentliche Umwälzung u. Revolution in Körper und Seele des Jugendlichen erfolgt ja bereits in den ersten Pubertätsjahren. Da hier schon der normale Jugendliche die schwersten Erschütterungen durchzumachen hat, ist es begreiflich, wenn auch die abnormen Gleichgewichtsstörungen und dauernden Schädigungen sich meistens schon in dieser Zeit ausprägen. Auch im Hinblick auf die krankhaften Störungen bestätigt es sich, welche schwere Krisenzeit die Pubertätsjahre sind. Aber es ist ein tiefes Gesetz des Lebens, daß es neue Entfaltungen und neue Höhepunkte nur durch Krisenzeiten hindurch erreichen kann. Dieses Gesetz gilt nicht nur für die Entwicklung des einzelnen; es gilt auch für die schöpferische Gesamtentwicklung des Lebens durch die ganze Stufenleiter der Arten hinauf.

Le problème de la lessive en temps actuels par M. H. Helmig (Bâle)

En ces temps bouleversés, vous êtes assaillis de nombreux soucis. Vous désirez assurer malgré tout le bien-être de ceux que vous hospitalisez. Parmi les problèmes à résoudre, celui du blanchissage revient toujours, surtout au moment de l'attribution des coupons de savon.

Vous vous posez sûrement la question chaque fois: ai-je assez d'unités, quelle quantité pourrai-je laver, que dois-je acheter?

D'aucuns sont à même d'avoir recours à leurs réserves, et c'est bien heureux, mais il ne faut

pas oublier que ces réserves ne pourront pas toujours être remplacées. Par conséquent, il faut en user avec mesure.

Aujourd'hui, l'on ne peut plus se passer des réserves. On est obligé, bien souvent, de les attaquer.

Que l'on ait ou que l'on n'ait pas de réserves auxquelles on puisse recourir cela ne change en rien le problème qui se pose pour chacun.

Cherchons tout d'abord combien d'unités l'on pourra employer par kilogramme de linge sec.

Prenons l'exemple de la blanchisserie qui travaille pour la clientèle: elle exige 5 unités par kg de linge sec. On peut dire que c'est là un chiffre maximum, valable pour vous également.

En comptant ainsi, votre attribution d'unités devrait suffire pour laver la totalité de votre linge, c'est-à-dire qu'avec l'aide des réserves, c'est cette limite que vous devriez atteindre.

La meilleure façon de procéder pour être bien au clair est d'établir le poids total du linge sec, avant de commencer la lessive. Seuls des chiffres exacts peuvent servir pour procéder tel qu'il s'entend. Tout autre moyen mène à de fausses conclusions qui, tôt ou tard, se payeraient cher.

Une fois le poids total du linge établi, vous le multipliez par 5, ce qui vous donne le nombre d'unités nécessaires pour effectuer la lessive. Exemple: 200 kg de linge \times 5 = 1000 unités.

Ce calcul constitue la première base sûre permettant de s'engager plus loin. Si votre attribution d'unités suffit pour vous en tirer durant la période respective de rationnement, il est facile de déterminer le nombre d'unités qu'il vous faut pour faire votre lessive, car le nombre d'unités nécessaire pour 1 kg est imprimé sur les paquets.

Il en est autrement, si votre attribution ne représente qu'une partie des unités dont vous avez besoin et que vous deviez, par vos réserves, compenser ce qui manque. Il faudrait connaître alors, exprimée en unités, la valeur de ces lessives, afin que la quantité totale nécessaire ne soit pas dépassée.

A supposer que vous n'avez que 500 au lieu de 1000 unités pour laver les 200 kg de linge de notre exemple, votre réserve devra fournir des lessives dont le poids répondra à 500 unités, afin que vous arriviez au total de 1000.

Admettons que vous ayez des réserves, et que la teneur en matières grasses des lessives qui les composent, corresponde aux chiffres que j'exprimerai en unités de matières grasses. Vous auriez alors à ajouter:

pour 450 unités de matière grasse	1100 gr
„ 300 „ „ „ „	1660 gr
„ 200 „ „ „ „	2500 gr
„ flocons de savon valant 700 unités	714 gr
„ savon de Marseille valant 500 unités	1000 gr

Ainsi, vous arriverez à 500 unités, nombre nécessaire et manquant, pour compléter à 1000.

Il n'est pas recommandable de consommer plus, à cause de la raréfaction croissante du savon, et parce que les autorités tiennent compte des réserves dans leurs attributions. Les autorités vous décomptent les réserves en faisant le calcul de conversion ci-dessus. Vous avez donc, sous forme d'unités, une avance qu'il s'agit d'administrer et d'utiliser après avoir calculé exactement. C'est une bonne idée aussi de faire, à l'occasion, un inventaire des matières de lavage en réserve et de les convertir en unités. Cela permettra de se rendre mieux compte jusqu'à quand les réserves peuvent suffire et quelle quantité est disponible pour chaque lessive. Tenant compte en même temps de l'attribution des autorités,

vous êtes à même d'établir exactement les quantités qu'il vous est permis d'utiliser.

Si, par exemple, vous avez à couvrir entièrement avec vos réserves, ce dont vous avez besoin, c'est-à-dire 1000 unités, les quantités seront les suivantes, toujours en prenant nos 200 kg de linge comme exemple:

Lessive de	450 unités =	2250 gr
„ „	300 „ =	3300 gr
„ „	200 „ =	5000 gr
Copeaux de savon	700 „ =	1430 gr
„ „ „	500 „ =	2000 gr

Si vous vous en tenez à ces normes, la consommation répond aux quantités admises et vous ne dépassez pas les besoins. D'un autre côté, vous aidez à économiser les lessives à base de matières grasses, et contribuez à assurer le plus longtemps possible l'approvisionnement du pays en lessives.

Vous avez probablement déjà fait la réflexion que 5 unités, c'est peu pour 1 kg de linge. Vous avez parfaitement raison. Cependant, il vaut mieux pouvoir disposer pendant longtemps encore de ces 5 unités que d'avoir moins, et peut-être un jour se trouver devant rien du tout.

Ce sont les conséquences fatales de la guerre qui nous obligent à être très parcimonieux et ne nous permettent plus d'employer, comme avant la guerre, 12 unités pour 1 kg de linge sec.

Cinq unités correspondent à 1,25 gramme d'unités de matières grasses par litre de solution, ce qui est encore considérable comparé à d'autres pays d'Europe.

Si vous n'y êtes pas contraints par la force des choses ou les autorités, il ne faudrait pas travailler dans de plus faibles proportions. Je dis cela en songeant au ménagement des tissus.

Aujourd'hui, il ne suffit pas d'économiser les produits de lavage; chacun sait qu'il faut aussi réduire la consommation du linge. Résultat: le linge est plus sale et soumis à un plus long usage; de ce fait, l'on doit en somme poser aujourd'hui à un produit de lavage des exigences plus élevées que précédemment. C'est la raison pour laquelle, je vous conseille de n'utiliser que des lessives qui, grâce à leur qualité, offrent, bien que la quantité d'unités soit petite, un maximum d'efficacité et de rendement.

Depuis la guerre, beaucoup de produits de remplacement ont envahi le marché. Si vous voulez juger de ces produits, je vous conseille de les examiner, pour le moment, sous l'angle de cette quantité minimum de matière grasse dont je viens de parler. D'autre part, la pratique des mélanges est courante; on allonge les produits, on mêle des produits de qualité avec des produits de remplacement. Disons-le tout de suite: il n'est pas possible de composer une lessive au petit bonheur, car on en menace la structure, et, avec elle, le linge.

Si l'on veut préparer, selon les règles de l'art, une bonne solution lessivielle, il y a toute une série de facteurs dont il faut tenir compte. Vous aurez remarqué que, ces derniers temps, l'on

insiste partout sur l'adoucissement de l'eau. A moins que vous n'ayez en service un appareil adoucisseur — et même dans ce cas — il n'est pas indifférent que vous utilisiez tel alcali ou tel produit d'adoucissement. La soude est le produit le plus généralement connu. En principe, il ne faudrait utiliser que de la soude Solvay et non pas de la soude en cristaux.

La plupart du temps, l'eau en usage contient, à part le calcaire, du fer (ne serait-ce que celui qui s'accumule dans les tuyaux), de même que d'autres éléments. C'est la raison pour laquelle, il est recommandable d'utiliser une soude spéciale, en d'autres termes la soude dite à blanchir. Bien que sa valeur pH soit plus faible que celle de la soude — ce qui indique moins d'agressivité — elle adoucit l'eau plus vite, lie le fer et d'autres éléments encore. Elle permet d'éviter le jaunissement et le grisaillement du linge, et, selon les circonstances, les taches de rouille. De plus, vous pouvez utiliser votre lessive sans perte, parce que votre eau est bien adoucie.

A l'heure actuelle, il n'est réellement plus possible de vous en tirer sans cette addition d'alcali, car, premièrement, le linge est plus sale; deuxièmement, vous devez vous en servir pour compenser la quantité de lessive manquante et donner à votre solution l'efficacité nécessaire malgré le peu d'unités ou peut-être précisément à cause de cela.

Il me reste encore deux mots à dire au sujet du blanchiment du linge. Le blanchiment doux et modéré, adapté à la composition générale de la solution lessivelle ne fait point de tort au linge. Il importe ici de se servir d'un bon perborate et de ne pas s'imaginer que tous les produits de blanchiment sont à mettre sur le même pied quant à leur composition et à leur efficacité. La différence est grande entre le chlore, l'eau de

javelle, l'eau oxygénée et le perborate, au point de vue de leur effet comme de leur emploi.

On est cependant absolument sûr, et c'est prouvé par de longues années d'expérience, que le perborate stabilisé additionné à la lessive ou incorporé aux lessives à l'oxygène, exerce, lorsqu'il y a du silicate dans la solution, une action de blanchiment douce et ménageant la fibre. Cela est valable aussi lorsque l'eau est adoucie.

Si vous désirez que le linge taché soit vraiment hygiéniquement propre, vous constaterez bientôt vous-mêmes qu'il ne vous est pas possible de vous en tirer sans produits de blanchiment. Nous sommes heureusement pas encore au point de devoir ranger du linge taché dans les armoires, et de le laisser devenir gris. D'ailleurs si l'on examine du linge devenu gris et en fait l'analyse, on constate souvent, même quand il n'a pas subi de blanchiment et qu'il est lavé à l'eau douce, qu'il est loin de correspondre à ce que l'on en attendait au point de vue du ménagement de la fibre textile.

Le blanchiment mis à part, l'addition de perborate joue un rôle plus important encore, c'est-à-dire que l'on réalise dans une certaine mesure une action désinfectante. Ceci n'est pas de moindre portée aujourd'hui. L'on pourrait, dans cet ordre d'idées, énumérer tous les savants qui, sur ce chapitre, on fait état de leur entière conviction.

J'arrive au terme de ce court exposé. Je vous prie de ne le considérer que comme une simple indication ayant pour but de vous aider à résoudre le problème du blanchissage dans les temps actuels. Pour ceux qui désireraient de plus amples renseignements, je suis bien volontiers et en tout temps à leur disposition.

Die automatische Regulierung der Zentralheizung

Die automatische Regulierung der Zentralheizung bezweckt eine Ersparnis an Brennmaterial und Bedienungskosten. Sie kann selbstverständlich den Heizer niemals ganz ersetzen, da der Brennstoffnachschub bei Zentralheizungen immer von Hand erfolgt. Hingegen erlaubt die Automatik eine so vollkommene Anpassung an den augenblicklichen Wärmebedarf, wie sie bei Handbetätigung niemals möglich wäre. Sie erhöht deshalb die Wirtschaftlichkeit der Verbrennung und ermöglicht eine äußerst rationelle Ausnutzung der in den Brennstoffen enthaltenen Calorien.

Um die Wirkung einer automatischen Heizungsregulierung zu verstehen, ist es notwendig, sich zu überlegen, welche Faktoren den Brennstoffverbrauch beeinflussen. Da stehen in erster Linie der stündliche Höchstwärmebedarf für die zu beheizenden Räume und der Heizwert des Brennmaterials. Der Wärmebedarf ist abhängig von der Bauart des Gebäudes und seiner Lage. Die auftretenden Wärmeverluste können weitgehend vermindert werden durch die Maßnahmen, welche bei der heutigen Brennstoffknappheit nunmehr behördlich vorgeschrieben sind, nämlich durch das

Abdichten von Fenstern und Türen, durch Isolationen, sowie auch durch die Verkleinerung der Heizfläche. Der Heizwert steht für jedes Brennmaterial fest. Beide Faktoren können also weder von der automatischen Regulierung noch vom Heizer beeinflusst werden. Alle andern Größen, die den Brennstoffbedarf bestimmen, sind direkt zu beeinflussen.

So kann die Betriebsdauer der Heizung weitgehend variiert werden. Wir wollen unter diesen Begriff die Heizdauer, bezogen auf die ganze Heizsaison, und die tägliche Betriebsstundenzahl zusammenfassen.

Die Heizdauer ist heute ebenfalls behördlich beschränkt. Die tägliche Betriebsstundenzahl ist aber nicht vorgeschrieben. Gerade dieser Faktor beeinflusst den Brennstoffverbrauch außerordentlich. Es ist also entweder Sache eines aufmerksamen Heizers oder der automatischen Regulierungsanlage, die Betriebsstundenzahl so weit wie möglich zu reduzieren. Die automatische Regulierung trägt hier sehr viel zu Einsparungen bei, weil jede automatisch regulierte Heizung genau nach Zeitprogramm gesteuert werden kann. Prof. M. Hottinger hat nachgewiesen, daß die